



PRÉSENTATION

Les prix Gilles-Demers visent à favoriser le développement de la grappe aérospatiale du Québec en valorisant des PME faisant preuve d'un leadership dans des domaines clés tels que la création de richesse, le rayonnement international ou encore l'innovation.

Le classement se fait selon trois catégories :

- 1. CROISSANCE ET CRÉATION DE RICHESSE
- 2. ENGAGEMENT ENVERS L'INNOVATION
- 3. RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Un prix sera remis à une entreprise dans chacune des catégories donnant ainsi à trois PME l'occasion de démontrer leurs performances et compétences.

Le « Grand Prix » sera remis à l'entreprise qui excellera le mieux, et de façon équilibrée, dans les trois catégories confondues.

Valoriser l'engagement ESG des entreprises en aérospatiale

Pour cette nouvelle édition, Aéro Montréal souhaite encourager l'engagement sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des PME du Québec. Dans chaque catégorie, le jury prêtera une attention particulière à ces efforts en s'appuyant sur trois piliers : les politiques mises en place, les actions engagées et la communication faite autour de ces actions. Pour encourager l'intégration des facteurs ESG dans les entreprises du secteur aérospatial, le jury s'intéressera, par exemple, aux points suivants : l'entreprise s'intéresse-t-elle à la durabilité du cycle de vie de ses produits ? Respecte-t-elle des critères environnementaux dans la vente de ses produits ? Organise-t-elle son modèle d'affaire de sorte qu'il soit plus durable ? Comment s'assure-t-elle de mobiliser ses équipes sur un volet social ? Comment veille-t-elle à l'attraction et à la rétention des talents ? Comment s'assure-t-elle que ses fournisseurs partagent ses valeurs ? Comment s'assure-t-elle de respecter les normes de santé et de sécurité ? Comment fait-elle évoluer le volet diversité, équité, inclusion dans sa croissance économique ?

Les prix Gilles Demers reconnaîtront ainsi l'excellence de quatre PME québécoises.

CRITÈRES POUR LES TROIS CATÉGORIES :

1. Catégorie - CROISSANCE ET CRÉATION DE RICHESSE

- lci sera valorisée la croissance économique de l'entreprise et la répercussion de cette dernière sur l'économie québécoise. Le calcul de l'évolution se fera sur les 3 dernières années.
 - Évolution de la croissance organique (chiffre d'affaires, nombre d'employés);
 - Évolution du volume d'investissements mobiliers et immobiliers réalisés au Québec (ex : évolution et performance du parc machine, des ERP, automatisation) ;
 - Consolidation : existence ou non d'ententes de partenariats passées avec des PME partenaires québécoises pour consolider l'offre, travail de fusion-acquisition ;
 - Implication locale de l'entreprise (engagement envers la communauté aérospatiale québécoise, implication dans les événements du secteur etc.);
 - Prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).

2. Catégorie - ENGAGEMENT ENVERS L'INNOVATION

lci sera valorisé le niveau d'innovation dans l'entreprise et la façon dont l'innovation est mise en œuvre. Le calcul de l'évolution se fera sur les 3 dernières années. L'entreprise candidate peut soumettre sa candidature pour l'innovation en processus d'affaires ou pour l'innovation de produits seulement.

Innovation dans les processus d'affaires

Intégration de l'innovation au sein de l'entreprise comme un vecteur de développement

- Nombre et description des innovations dans les processus d'affaires : degré de nouveauté et différenciation de l'entreprise par l'innovation
 - Amélioration ou instauration de nouveaux processus de production, de distribution, de logistique, de vente, de marketing
 - Amélioration ou instauration de nouveaux systèmes d'information et de communication
 - Optimisation des pratiques de gestion stratégiques

Innovation de produits

- Fréquence de participation à des programmes de financement de l'innovation (CRSNG; CNRC-PARI; SDTC; Passeport Innovation (MESI); MITACS etc.)
- Nombre et description des projets de R&D réalisés et en cours (spécifiez les TRL¹ et, le cas échéant, les produits innovants mis sur le marché) incluant :
 - R&D soutenant le « développement vert » réalisés et en cours
 - R&D collaboratifs réalisés et en cours (type CRIAQ etc.)
 - R&D collaboratifs internationaux réalisés et en cours (types CARIC, EUREKA, GARDN etc.)
 - Licences de propriété intellectuelle (locales / internationales)
 - Nombre et description des innovations de produits : degré de nouveauté et différenciation de l'entreprise par l'innovation
- Prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe)

3. Catégorie - RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- lci seront valorisées les actions de l'entreprise pour rayonner et se déployer à l'export. Le calcul de l'évolution se fera sur les trois dernières années.
 - Présentation de la stratégie d'exportation
 - Évolution du volume des ventes à l'étranger
 - Proportion des clients étrangers par rapport aux clients locaux
 - Pourcentage des revenus provenant des exportations
 - Nombre de salons / séminaires avec une exposition internationale
 - Nombre d'étude(s) de marché(s) réalisée(s) / achetée(s) pour connaitre le marché visé à l'étranger
 - Présence d'une force commerciale (nombre de personnes) / consultant(s) pour le développement export (vente / marketing / communication)
 - Création(s) de bureaux de vente ou d'usines à l'étranger
 - Autonomie donnée à un management local
 - Nombre de contrat(s) de distribution avec des partenaires étrangers
 - Reflet de l'intérêt envers l'internationalisation dans les supports marketing et de communication
 - Prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe)

¹ Technology Readiness Level